

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 1 (1999)
Heft: 6

Artikel: Un pivot, et des liens nombreux
Autor: Ciccozzi, Gianlorenzo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un pivot, et des liens

Le Service des sports de Vevey a mis en place, en 1991, un service «Animation sport et jeunesse», qui fait office de pivot pour les activités du réseau sportif local.

Gianlorenzo Ciccozzi

Le Service des sports de Vevey a une structure originale. En plus de ses tâches «traditionnelles», il s'occupe à 50% d'animation et d'activités variées pour et avec les clubs sportifs de la région. De cette façon, il est réellement proche de la base et ne se contente pas d'être un service communal étranger à la société, un service qui se limite à l'administration du sport.

C'est donc à juste titre que, dans cette ville, on parle d'«Animation sport et jeunesse». Un service de ce nom a été mis sur pied et a démarré avec l'engagement, en 1981, d'un animateur à qui avaient été confiées diverses tâches, dont celle de redonner vie au centre de jeunesse local.

Dans le cadre de la structure administrative communale, «Animation sport et jeunesse» est un service autonome disposant d'une grande liberté d'action. Au nombre de ses activités principales, le

responsable mentionne l'organisation de manifestations sportives pour le compte des clubs sportifs locaux – ou mieux encore en collaboration avec ces clubs, qui fournissent à leur tour une aide technique lors de la manifestation elle-même – ou encore le service destiné aux enfants et aux jeunes, que ce soit dans le domaine des activités sportives facultatives ou dans celui des camps de vacances. Pour le sport des jeunes, on utilise notamment les installations dans

les tranches horaires comprises entre l'occupation par les écoles et les heures d'entraînement habituelles des clubs, et l'on prend comme moniteurs les entraîneurs des différents clubs sportifs. Un double objectif est ainsi atteint: d'une part, on entretient les contacts avec les clubs sportifs de la région, et d'autre part, les jeunes sont occupés intelligemment durant leurs loisirs. En ce qui concerne les coûts de l'opération, le canton subventionne actuellement à raison de 50% les frais de moniteurs (qui s'élèvent à environ 35 000 francs par an, l'autre moitié étant versée par la commune); on ne sait pas encore comment les choses évolueront, à cet égard, à l'avenir.

Répartition des tâches et avantages réciproques

Le réseau local de Vevey se base en substance sur la constatation qu'il y a de moins en moins de collaborateurs bénévoles disposés à assumer des responsabilités administratives dans le cadre des clubs sportifs traditionnels, et ceux qui le font ont de moins en moins de temps à disposition pour faire face à

sonnelles, du moins à la possibilité de pouvoir présenter un projet avec plus de sérénité à un service qui œuvre au sein de la même administration locale.

Liens verticaux et liens horizontaux

Il s'agit donc, comme on le voit, d'un réseau avec des liens verticaux, qui se caractérise par une sorte de noyau autour duquel se regroupent les divers clubs sportifs. Un réseau, également, de liens tissés entre les clubs et l'école grâce à la coordination centrale. Un réseau, enfin, entre les différents clubs sportifs, qui se rencontrent par l'intermédiaire du service mis en place. En fait, comme nous l'explique notre interlocuteur, les divers clubs de la région ne se limitent pas à profiter de ce service, mais ils participent activement et établissent des contacts entre eux, à un niveau horizontal, en quelque sorte. A l'instar du Triathlon Riviera, où 11 clubs participent à l'organisation – des nageurs aux plongeurs, en passant par les cyclistes et les véliplanchistes – avec l'avantage évident d'instaurer d'étroits contacts entre eux. Le réseau comprend, outre des clubs sportifs organisés, des groupes de personnes qui veulent faire du sport ensemble, que ces groupes soient structurés ou non, qu'ils soient à but lucratif ou non. Là également, le point de regroupement et de rencontre est le service public, qui a lancé une intéressante initiative appelée «Sport pour tous», mettant les installations à disposition d'un plus grand nombre de personnes que celles tradi-

leurs horaires, service d'entretien davantage sollicité, dégradation plus rapide des installations; mais les autorités de la ville préfèrent voir des installations qui sont usées, à la fin de leur durée de vie, parce qu'elles ont été utilisées, plutôt que des installations en bon état, parce que trop peu utilisées!

Modèle théorique exportable, ou exemple unique?

Comme cela est souvent le cas lorsqu'on regarde de plus près des initiatives touchant le sport, on se rend compte que celles-ci existent surtout grâce à la passion et à l'enthousiasme d'une personne, dans notre cas le responsable du service, *Jean-Marc Bryois*, manager du sport diplômé de l'AOS. Ce dernier a une longue expérience du travail bénévole en tant que responsable de diverses charges dans plusieurs clubs sportifs. C'est lui qui a présenté le projet aux autorités locales, avec le soutien déterminant d'*Yves Christen*, alors municipal, lequel a mis tout en œuvre pour qu'existe le service «Animation sport et jeunesse». Cet exemple réussi pourrait sans doute servir de modèle théorique pour la mise en place d'un tel service dans d'autres villes. Avant une mise en pratique ailleurs, toutefois, il faut se souvenir qu'il s'agit de quelque chose qui, pour prendre racine et donner des fruits, a besoin d'une âme, et que seuls l'engagement et la passion d'une ou de plusieurs personnes peuvent insuffler cette âme. S'agissant de contacts entre plusieurs groupes de personnes, c'est la personnalité du responsable ou de la responsable du service qui importe; les contacts personnels sont en effet fondamentaux, en l'occurrence, et ils vont bien au-delà d'un simple échange de correspondance entre deux «institutions» sans visage. m

nombreux

des tâches qui, dans certains cas, s'avèrent toujours plus complexes. Aussi, peu à peu, s'est développée l'idée – très simple en apparence, mais plutôt complexe lorsqu'il s'agit de la mettre en pratique – de faire faire à une personne payée pour cela (le coordinateur sportif de la commune) les tâches administratives les plus ennuyeuses ou les plus compliquées, que le collaborateur bénévole n'a pas le temps ou n'a pas envie de faire (voire ne sait pas faire). On y voit également d'autres avantages indubitables: les contacts avec les organismes communaux sont établis depuis l'intérieur même de la structure administrative, ce qui implique un important gain de temps et, parfois, de petits «privileges» dus sinon aux connaissances per-

tionnellement concernées. Il est clair qu'une utilisation des installations à plus grande échelle ne va pas sans quelques petits inconvénients: concierges devant augmenter

«Animation sport et jeunesse»

Ce service fait office de plate-forme d'information pour les clubs de la région; il collabore à l'organisation de diverses manifestations sous différentes formes et apporte son aide à la création de projets et de nouveaux clubs sportifs.

Il organise des manifestations populaires, collabore à des manifestations sportives organisées par des tiers, tient l'agenda de ces événements en procédant à une planification au niveau communal et régional, et enfin met à disposition des locaux, du matériel et des installations diverses.

Dans le cadre de l'initiative «Sport pour tous», il s'occupe de la promotion du sport à une vaste échelle, renseigne sur des clubs et des installations sportives, propose des cours, des démonstrations, des initiations, et met à disposition du public des installations adéquates.